

Rayonnements naturels

Veines d'eau souterraines et failles géologiques : elles émettent un rayonnement **ionisant** (qui arrache des électrons aux atomes) susceptible d'affecter le système cellulaire, avec risque de maladies graves (cancer...) après quelques années d'exposition.

Réseaux telluriques (Hartmann, Curry...) : perturbations du champ magnétique terrestre formées en quadrillages dont les points de croisements (ou "nœuds") sont pathogènes. **Non ionisants**, ils affectent surtout les systèmes nerveux (= électrique), endocrinien (= chimique) et immunitaire.

Quelles solutions ?

Les failles géologiques, veines d'eau souterraines, réseaux telluriques, etc. ne pouvant pas physiquement être supprimées, l'harmonisateur EkiZone, agréé IGA, permet d'en modifier la perception et d'en annuler les effets biologiques (plus d'entrée en résonance de vos systèmes biologiques avec les perturbations).

*Toutefois, une précaution supplémentaire vivement recommandée consiste, dans la mesure du possible, à **déplacer les lits en cas de faille ou veine d'eau importante** sous les lits (rayonnements ionisants).*

Rayonnements artificiels très basse fréquence (50 Hz)

Des **champs électriques** (générés par la simple présence d'une tension électrique) sont présents dans toute l'habitation dès activation du disjoncteur principal. On mesure donc des champs électriques plus ou moins importants devant les murs, câbles, lampes et appareils électriques branchés, etc. Ils affectent les systèmes nerveux, endocrinien et immunitaire et inhibent en particulier la sécrétion de la mélatonine ("hormone du sommeil") par l'épiphyse.

Des **champs magnétiques** (générés par une consommation de courant) plus ou moins importants se mesurent à proximité des transformateurs, des téléviseurs, ordinateurs et tous appareils et accessoires électriques comportant souvent un moteur électrique ou un transformateur, mais aussi à proximité des lignes haute tension aériennes et souterraines. Ils peuvent avoir un effet cellulaire à long terme (tumeur...) en cas d'exposition importante (intensité ou durée).

Règle essentielle : l'éloignement des appareils électriques, des blocs-prises, des transformateurs, des fils électriques. L'intensité du champ électromagnétique décroît avec la distance.

Prise de terre : une "bonne" terre doit vous protéger du risque d'électrocution. De plus, elle draine les champs électriques vers la terre, ce qui est très important pour votre santé. Pour atteindre cet objectif, elle doit offrir une résistance comprise entre 20 et 30 ohms. Il est donc vivement conseillé de faire mesurer sa prise de terre par un professionnel et, le cas échéant, de la faire améliorer.

Lampes de chevet, lampadaires : l'interrupteur doit couper la phase et non le neutre. Vérifier avec un tournevis-testeur "actif" (à piles) : le témoin du tournevis ne doit pas s'allumer en s'approchant de la lampe branchée mais éteinte). *On peut aussi remplacer les interrupteurs unipolaires par des bipolaires (coupant les deux fils).*

Radio-réveil : branché sur le secteur, émet un champ électrique et magnétique (dû au transformateur) important. → *A bannir de la table de nuit, et remplacer par un réveil à pile.*

Lit électrique : crée un champ électrique perturbant sur tout le lit. Champ magnétique supplémentaire au niveau des moteurs (modifie le magnétisme terrestre). → *A débrancher pour la nuit ou munir d'un interrupteur bipolaire. Couvrir les moteurs d'un écran fait d'aluminium alimentaire (env. 10 couches d'épaisseur) à relier à la prise terre. La perturbation du champ magnétique terrestre demeure.*

Matelas à eau - couvertures chauffantes : → à débrancher impérativement pour la nuit.

Lampes de sel : ionisation négative sur... quelques centimètres ! Rayonnement perturbateur sur plusieurs mètres. → Dans l'idéal supprimer totalement. Si le logement est harmonisé la lampe peut être conservée débranchée mais pas dans une chambre à coucher.

Interrupteur automatique de champ : il coupe le courant à partir du tableau électrique lorsque le dernier consommateur est éteint (ex. lampe de chevet). Il doit s'envisager dans un logement dépourvu de terre et difficile à en doter, et en présence de champs électriques importants au niveau du lit. Se fait installer par un électricien, sur le tableau électrique, couplé au(x) circuit(s) à protéger (essentiellement chambres à coucher).

Plaques à induction : Leurs champs magnétiques traversent les organes et surtout le fœtus des femmes enceintes. S'éloigner le plus possible lors de l'utilisation. Si possible, privilégier la cuisson à gaz.

Rayonnements haute fréquence

Les rayonnements hautes fréquences produisent des effets **thermiques** (téléphone contre l'oreille), mais également **athermiques** par ouverture de la **barrière hémato-encéphalique** (BHE), créant des mini-œdèmes dans le cerveau et des inflammations des méninges, avec, selon des études récentes, un risque de tumeur du cerveau et de maladie d'Alzheimer. Par ailleurs un dérèglement du système nerveux autonome peut se produire.

Téléphone d'intérieur sans fil DECT : cause importante de pollution électromagnétique de l'habitat, la base émet **en permanence** un champ d'ondes de 1900 MHz, pulsées à 100 Hz, dans un rayon de 50 à 300 m. → A remplacer par un téléphone filaire ou un Eco- DECT "Full Eco Mode". Attention : la plupart des "Eco-DECT" présents sur le marché français ne font que consommer moins de courant, et la plupart des "Full Eco Mode" émettent toujours s'ils ne sont pas sur leur base. Seuls quelques rares modèles offrent une sécurité totale

WiFi - Bluetooth : les liaisons sans fil de matériel informatique, hi-fi, GPS, consoles de jeux (Wii...), PDA, iPad et autres tablettes émettent sur une fréquence de 2400 MHz (WiFi) à 2480 MHz (Bluetooth), proches de la fréquence de résonance de l'eau, qui est de 2450 MHz (notre corps est composé à 70% d'eau...). Il s'agit, avec le DECT, de la première cause de pollution électromagnétique domestique (voir l'"appel de Freiburg" des médecins allemands). → A éviter absolument ! Remplacer par des liaisons par câbles Ethernet ou USB. Attention : le fait de relier le PC au modem par câble ne désactive pas la fonction WiFi, et sa désactivation par Internet ne garantit pas que la box reste désactivée. La plupart des tablettes fonctionnent exclusivement en wifi il faut privilégier les très rares modèles équipés de câble Ethernet ou choisir un pc portable à relier de façon filaire.

CPL - Courant Porteur en Ligne : technologie utilisant le circuit électrique de votre logement, le transformant en "antenne géante" (sauf câblage blindé). Le nouveau compteur électrique Linky utilise le CPL et également une transmission haute fréquence pour la transmission de vos données privées au serveur du fournisseur.

Linky : En zones urbaines saturées de champs électromagnétiques hautes et basses fréquences, l'ajout de ces compteurs dits intelligents (émission en moyenne fréquence) peut agir comme « l'onde de trop » chez les personnes ayant atteint leur plafond de sensibilité. Comme nous avons un capital santé ou capital soleil, notre capital « ondes » est clairement menacé. → S'opposer à l'installation du compteur. Cf. www.robindestoits.org

Téléphone portable : il émet sur une fréquence de 900 ou 1800MHz (GSM), 2200 MHz (UMTS). Cet effet concerne également les personnes proches d'un utilisateur. → A n'utiliser qu'en l'absence d'autre solution, surtout pour les plus jeunes ! Un appel téléphonique ne doit pas excéder 6 minutes... A éloigner de la tête (minimum 2,5 cm) pendant un appel. Couper les données mobiles du téléphone portable (ainsi que Bluetooth, gps et wifi) par défaut et ne les réactiver qu'en cas de besoin.

La 5G est annoncée pour gérer de nouveaux débits importants, jusqu'à mille fois la capacité actuelle, du type : événements sportifs, concerts, actualités, avec partage sur les réseaux sociaux. Après l'utilisation de la plage 700 MHz à 3,8 GHz, les fréquences passeront au-delà de 10 GHz et jusqu'à 110 GHz pour les données. Déjà des problèmes de peau et du système de sudation ont été identifiés.

Écoute-bébé : Exclure absolument la technologie DECT ! *Choisir un modèle « éco » disposant d'une fonctionnalité « déclenchement à la voix » émettant avec une gamme de fréquence la plus basse possible et une puissance inférieure à 10Mw. Eloigner le plus possible de la tête du bébé (1 à 3m pour qu'il reste efficace).*

Antennes-relais : mêmes fréquences et risques que les téléphones. Plus distants, donc puissance moindre, mais émission pulsée permanente. → *Peinture anti-rayonnements HF et/ou voilages anti rayonnement. Vérifier votre exposition via le site www.cartoradio.fr*

TNT - Télévision Numérique Terrestre : bande de fréquences de 470 à 862 MHz, densifie la pollution électromagnétique générale. Attention aux démodulateurs, qui peuvent émettre un champ.

Four micro-onde : en plus du champ électromagnétique de 2450 MHz émis à plusieurs mètres, il détruit en quelques secondes l'énergie de l'aliment, n'en laissant que le support (ce qu'on voit), dont la digestion va consommer votre réserve d'énergie, au lieu de vous en apporter. En plus, il modifie l'équilibre chimique du lait et peut le rendre neurotoxique. → *Supprimer totalement et remplacer par un mode de réchauffage adapté : bouilloire, casserole, four classique etc...*

Quelles solutions ?

Les perturbations artificielles provenant de l'intérieur de votre logement peuvent facilement être atténuées, voire supprimées à l'aide de solutions spécifiques : rallonges et blocs -prises blindés, tissus et peintures anti-rayonnements, interrupteurs automatiques de champs performants, téléphones filaires ou Eco-DECT Full Eco Mode, etc.

Faisant partie d'un domaine spécifique, ces matériaux, rares sur le marché, nécessitent souvent des conseils pratiques pour optimiser les résultats. Voici quelques sites spécialisés : www.choix-de-vie.com, www.electromagnique.com, www.expertcem.com, www.puremaison.fr, www.epeconseil.fr, www.geotellurique.fr

En outre, l'harmonisateur EkiZone permet d'être soulagé des effets (mais ne supprime pas les causes).

Pour une habitation aussi saine que possible, appliquez les quelques conseils indiqués plus haut, contrôlez et mesurez ou faites mesurer par un professionnel votre installation électrique (prise de terre en particulier) et vos appareillages électriques et électroniques, et apportez toutes les modifications nécessaires à votre installation. Votre santé est entre vos mains !

→ Pour plus d'informations sur les rayonnements hautes fréquences : www.robindestoits.org - www.criirem.org - www.next-up.org